

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 12 février 2011

Arrêté du 7 février 2011 fixant le nombre de postes offerts pour l'examen professionnel d'accès au corps des contrôleurs du travail organisé au titre de l'année 2010

NOR : ETSO1101886A

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi et de la santé en date du 7 février 2011, le nombre de postes offerts pour l'examen professionnel d'accès au corps des contrôleurs du travail organisé au titre de l'année 2010 est fixé à 35.